

Soutien recherche et attractivité – Professeurs et Directeurs de recherche

Programme ExcellencEs / Springboard

Appel 2026 – cadrage

Dans le cadre de sa politique de recherche et pour renforcer son attractivité, l'Université Paris-Saclay a lancé en 2025 un programme à l'intention des professeurs ou directeurs de recherche nouvellement recrutés et développant une thématique de recherche ambitieuse au sein d'un des laboratoires de l'université. Ce programme est ouvert dans le cadre du financement France 2030 Springboard (action 2.2) dont l'Université Paris-Saclay a été lauréate, et permet d'envisager l'attribution d'environ 10 financements individuels par an, entre 2025 (recrutements 2024) et 2027 (recrutements 2026).

Les projets permettront aux lauréats de s'ancrer dans l'université avec une forte dynamique. Ces projets seront examinés, selon une procédure rapide, par les Graduate Schools et par la Vice-Présidence Recherche puis arbitrés par l'ensemble des composantes recherche de l'Université Paris-Saclay réunies au sein du Comité de Direction élargi Recherche et Valorisation (CODIREV).

Important. Dans la suite du document, le terme « Université Paris-Saclay » n'est pas limité au périmètre employeur.

Tous les nouveaux recrutés professeurs et directeurs de recherche qui sont agents ou salariés des composantes universitaires, établissements-composantes, universités membres associées et organismes de recherche partenaires de l'Université Paris-Saclay sont éligibles.

Les agents ou salariés d'un établissement qui ne fait pas partie de l'Université Paris-Saclay ne sont donc pas éligibles, même s'ils sont affectés dans une unité de recherche de l'Université Paris-Saclay

Conditions d'éligibilité

- Avoir été recruté (recrutement externe, mutation, mobilité) à l'Université Paris-Saclay en tant que professeur ou directeur de recherche ayant l'HDR ou son équivalent, avec une date de prise de fonction entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025.
- Être affecté pour son activité de recherche dans une des unités de recherche de l'Université Paris Saclay.
- Ne pas avoir été affecté pour son activité de recherche dans une des unités de recherche de l'Université Paris-Saclay entre le 1^{er} janvier 2022 et sa prise de fonction.

Procédure et calendrier

- Date limite de candidature, auprès de la DiReV – Direction de la Recherche et de la Valorisation : 9 mars 2026 à minuit.

ATTENTION : date limite repoussée au 11 mars 2026 à minuit

Dépôt de la candidature via un formulaire en ligne, voir sur le site web de l'Université Paris-Saclay :

<https://www.universite-paris-saclay.fr/recherche/appel-projets-recherche-et-valorisation>

Adresse de contact : admin.direv@universite-paris-saclay.fr

- Transmission des dossiers aux Graduate Schools (GS) pour avis d'opportunité et classement, au plus tard le 11 mars 2026.

- Retour des avis et classements des GS à la DiReV, au plus tard le 8 avril 2026, à 12 h.
- Transmission des dossiers complets au CODIREV, au plus tard le 13 avril 2026 à 12 h.
- Examen et sélection finale par le CODIREV, le 24 avril 2026.
- Décision d'attribution par le Comité de Direction élargi, le 5 mai 2026.

Dotation attribuée et conditions d'utilisation

- Le montant maximal attribué est de 150 k€.
La pertinence du dimensionnement du projet en fonction de sa nature et/ou du domaine de recherche sera prise en compte.
- Durée de la période autorisée pour l'engagement des dépenses : 3 ans, soit jusqu'au 31/12/2028.
- Dépenses autorisées : fonctionnement, équipement, masse salariale. Pour les dépenses de masse salariale, le recrutement de doctorants est exclu.
- Les crédits seront mis à disposition du bénéficiaire en mai 2026, positionnés dans son unité de recherche d'affectation. Le formulaire de candidature devra préciser la tutelle de l'unité de recherche qui sera gestionnaire des crédits, en application de l'accord entre les tutelles pour la gestion des ressources propres.

Engagements du bénéficiaire et de l'établissement gestionnaire

- Diffusion : le bénéficiaire devra présenter les activités de recherche ayant fait l'objet du financement lors d'une conférence organisée au sein de la Graduate School.
- Reporting scientifique : à la fin de la période, la DiReV demandera au bénéficiaire un bref rapport sur les activités de recherche ayant fait l'objet du financement, et leur impact.
- Justification financière : l'établissement gestionnaire des crédits devra transmettre à la Direction des Affaires Financières de l'Université Paris-Saclay chaque année un état des dépenses, selon la procédure qui a été définie pour le programme Springboard.

Dossier de candidature

Le dossier est constitué :

- * d'une fiche signalétique à renseigner via un formulaire en ligne (voir descriptif en annexe 1) :
LIEN A VENIR
- * de 5 pièces à déposer via le formulaire en ligne :
 1. Présentation justifiée des dépenses prévues, par poste de dépenses et par an, dans la limite de 150 k€ (utiliser le modèle fourni en annexe 2).
 2. Curriculum vitae (max. 3 pages).
 3. Liste des publications (indiquer les liens *doi*).
 4. Pour 5 publications majeures choisies : indiquer quelle est l'avancée apportée dans le domaine scientifique et préciser la contribution du candidat (max. 2 pages au total).
 5. Projet de recherche du candidat (max. 5 pages). Le projet comportera :
 - une introduction et présentation de l'état de l'art ;

- la ou les questions posées et leur impact envisagé ;
 - la mise en œuvre envisagée sur trois ans ;
 - les perspectives, qui préciseront comment le projet se positionne dans l'environnement scientifique de l'Université Paris-Saclay.
- * de 2 lettres de recommandations de personnalités scientifiques étrangères précisant en quelle qualité ces personnalités connaissent le candidat et développant l'apport du candidat dans son domaine scientifique.

Ces lettres devront être envoyées par leurs auteurs confidentiellement à l'adresse admin.direv@universite-paris-saclay.fr.

Soutien recherche et attractivité – Professeurs et Directeurs de recherche

Programme ExcellencEs / Springboard

Appel 2026

Annexe 1 – Description de la fiche signalétique

Le dossier complet doit être déposé au plus tard le 9 mars 2026 à minuit.

Le dépôt s'effectue via un formulaire en ligne, voir sur le site web de l'Université Paris-Saclay :

<https://www.universite-paris-saclay.fr/recherche/appel-projets-recherche-et-valorisation>

Vous trouverez ci-dessous les informations à saisir dans le formulaire en ligne.

Identification du candidat

NOM Prénom			
Email professionnel			
Etablissement employeur			
Statut	☐ PR2	☐ PR1	☐ DR2 ☐ DR1
Date de prise de fonction			
Je n'ai pas été affecté pour mon activité de recherche dans une unité de recherche de l'Université Paris-Saclay entre le 1er janvier 2022 et ma prise de fonction	☐ OUI ☐ NON		

Unité de recherche et Graduate School

Unité de recherche	
Tutelle gestionnaire des crédits	
Graduate School	

Montant total en € du financement demandé	
---	--

Soutien recherche et attractivité – Professeurs et Directeurs de recherche

Programme ExcellencEs / Springboard

Appel 2026

Annexe 2 – Tableau des dépenses prévues, dans la limite de 150 k€

Indiquer les montants en € dans le tableau ci-dessous, en détaillant les dépenses pour chaque poste, et en fournissant une justification globale.

Montant total en € du financement demandé			
Poste de dépenses	2026	2027	2028
Masse salariale			
Investissement (> 4 000 € HT)			
Fonctionnement			
Justification des dépenses prévues :			